



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre la covid-19 : situation des personnes résidant dans les EHPAD.

Question écrite n° 43324

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle une nouvelle fois l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les règles applicables aux personnes résidant dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Alors que la situation sanitaire du pays se dégrade à nouveau, sous l'effet du variant omicron de la covid-19, il est très important de veiller à ce que ces personnes (dont 85 % ont reçu, aujourd'hui, une troisième dose de vaccin) ne soient pas soumises à des mesures indifférenciées et trop restrictives, notamment lors des fêtes de Noël et du Nouvel an. Il lui demande s'il envisage d'adresser aux agences régionales de santé et, partant, à l'ensemble du réseau des EHPAD, des recommandations à cette fin.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43324

Rubrique : Dépendance

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 décembre 2021](#), page 9091

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)